

/// PRÉSENTATION

Le DESJEPS DSP permet de piloter le développement et de diriger une organisation.

/// PRÉREQUIS

- ✓ Être titulaire du PSC1 ou équivalent ;
- ✓ Et soit :
 - Être titulaire d'un diplôme d'État relatif aux fonctions d'animation ou de diplômes équivalents ;
 - Être titulaire du DEJEPS spécialité animation socio-éducative ou culturelle ;
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 dans le champ de l'animation, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles ;
 - Être titulaire d'un diplôme de niveau 6 ;
 - Justifier de 36 mois d'activités professionnelles ou bénévoles, soit 2 400 heures minimum.

/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en alternant les périodes se faisant en centre de formation et en structure d'alternance.

En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

/// RENSEIGNEMENTS

ARFA
4, rue de la Prévoyance - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30 | contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr



/// TARIF ET PUBLIC VISÉ

Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :



Les apprentis : personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (dérogations possibles) ;



Les **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail via les actions de formation conventionnées par la Région Île-de-France.

/// MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ARFA assure la mise en relation et le suivi de l'inscription avec l'organisme de formation partenaire.

/// DURÉE

15 à 18 mois selon le statut du candidat

/// DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- ✓ Directeur ;
- ✓ Chef de projet ;
- ✓ Directeur d'équipement ;
- ✓ Délégué régional ;
- ✓ Responsable de secteur ;
- ✓ Directeur de service ;
- ✓ Directeur de structure.

